

Les changements par rapport aux années précédentes :

- ⌘ Suppression de la participation financière des A.S. hôtes de la compétition
- ⌘ Prise en charge de l'indemnité de l'arbitre
- ⌘ 5 concours dédiés pour la NM3 et NM4 **s'il y a 16 équipes engagées**
Si moins de 16 équipes, il y aura moins de 5 journées
- ⌘ Inscription 50 € par équipe et par journée de compétition.
- ⌘ Suppression des Play Off
- ⌘ Le nombre d'équipes qualifiées aux championnats de France dépendra du nombre d'équipes inscrites aux différents concours dédiés et du quota F.F.S.B

Indemnités par partie gagnée :

- ⌘ La totalité des engagements sera reversée à égalité à la partie gagnée

Constitution et déclaration des équipes NM3 – NM4

- ⌘ 3 joueurs minimum. Pour les équipes NM3, les joueurs de l'équipe déclarée devront avoir une licence M3
- ⌘ L'équipe pourra être constituée au niveau de l'E.S.B
- ⌘ Le nombre de joker est limité à 2 par journée conformément à la réglementation nationale
- ⌘ Un joker ayant participé avec une équipe ne peut pas jouer dans une autre équipe déclarée
- ⌘ La ou les équipes qualifiées au championnat de France par son classement final sera constituée avec au moins 3 joueurs de l'équipe déclarée du début de saison
- ⌘ Durée des parties est de 2 heures
- ⌘ Que les équipes NM3 et NM4 inscrites à 3, 4 ou à 5 joueurs, obligatoirement 2 joueurs de l'équipe déclarée devront être présents sur les jeux.

FORFAIT : L'équipe qui fera forfait 1 journée, pénalisera tous les joueurs de son équipe déclarée. Les joueurs de l'équipe ne pourront pas participer au qualificatif départemental quadrettes

Catégorisation :

- ⌘ Si maintenu par la F.F.S.B, l'équipe qui terminera 1^{ère} de la NM3 en Savoie rencontrera le vainqueur de la NM3 de la Haute Savoie pour accéder à la M2

Organisation de la journée pour les A.S. hôtes

- ⌘ La restauration pourra être prévue par l'A.S hôte, si ce n'est pas le cas, elle devra s'assurer de la possibilité de déjeuner dans les restaurants proches du site de la compétition en indiquant leurs coordonnées
- ⌘ L'A.S Hôte prendra en charge les repas du samedi midi et/ou du dimanche midi des 2 membres du Comité Bouliste de la Savoie et de l'arbitre
- ⌘ À l'appréciation de l'A.S hôte, apéritif, fleurs, lots aux vainqueurs

Si moins de 12 équipes pas de concours dédiés NM3 ou NM4

Date limite de déclaration des équipes le 01 septembre 2025, aucune inscription sera prise en compte après cette date

Déroulement d'une journée de Compétition

Si le nombre d'équipes est égale à 16

La compétition se fera par groupes (match nul accepté) :

- Toutes les équipes se rencontrent 1 fois
- 3 parties de groupes
- Parties de classement pour les 2^{ème} et 3^{ème} de groupe
- 1/2 Finales
- **(Suppression de la Finale)**

Soit 4 parties pour toutes les équipes

Si le nombre d'équipes est inférieur à 16

La compétition se déroulera type championnat (match nul accepté) :

- Toutes les équipes se rencontrent au moins 1 fois

Soit 4 parties pour toutes les équipes

Classement

- ⚽ 5 points par partie gagnée
- ⚽ 2 points par partie match nul
- ⚽ 0 points par partie perdue

En cas d'égalité :

- ⚽ Goal average particulier
- ⚽ Points faits
- ⚽ Points laissés faire